

Bois-énergie : 15 scientifiques de renom dénoncent un projet de loi européen

Les ministres européens de l'Energie se réunissent lundi 18 décembre pour discuter de la révision de la Directive énergies renouvelables. Un point en particulier inquiète la communauté scientifique : le recours massif au bois-énergie pour atteindre les objectifs en matière d'énergies renouvelables. Quinze scientifiques reconnus par leurs pairs, dont de nombreux membres du GIEC, publient aujourd'hui une tribune dans le journal The Guardian afin d'alerter sur les dangers de la production d'énergie à partir de la biomasse forestière. France Nature Environnement, qui a pointé du doigt à plusieurs reprises les dérives possibles du bois-énergie, applaudit cette démarche et relaie leurs propos.

The Guardian, 14 décembre 2017

L'Europe ne doit pas brûler les forêts de la planète pour produire de l'énergie

L'Union Européenne prépare une Directive pour doubler la production des énergies renouvelables d'ici 2030. C'est admirable, si ce n'est que la version actuelle comporte un défaut critique qui accélèrera le changement climatique. Cette faille permet aux pays, aux centrales électriques et aux usines, d'affirmer que couper les arbres et les brûler pour faire de l'énergie peut être pleinement qualifié d'énergie renouvelable.

Produire, même une faible part de l'énergie européenne, à partir de la biomasse forestière nécessite une grande quantité d'arbres. Il est impératif que le Conseil et le Parlement européens pallient ce défaut pour éviter de porter un préjudice profond au climat et aux forêts.

Depuis des décennies, les filières européennes du bois produisent de l'électricité et de la chaleur à partir de sous-produits provenant d'une quantité limitée de déchets de bois et de résidus forestiers. Etant donné que l'essentiel de cette matière serait, sans cet usage, appelé à se décomposer et à libérer du CO₂ au bout de quelques années, l'utiliser pour remplacer des combustibles fossiles est vertueux et peut également réduire le CO₂ relâché dans l'atmosphère.

Malheureusement, le projet de Directive actuellement en discussion au Parlement européen irait au-delà de ces déchets et résidus et inciterait les pays et les entreprises à couper des arbres supplémentaires en forêt dans le seul but de les brûler pour produire de l'énergie. Cette approche a des conséquences fondamentalement différentes car le carbone libéré dans l'air ne resterait plus alors stocké dans les forêts.

L'argument avancé pour le justifier est que, tant que les forêts repoussent, elles finissent au bout d'un certain temps par réabsorber le carbone libéré. Cependant, même si cela est vrai, de

nombreuses études ont montré que l'effet net sera finalement une aggravation du réchauffement climatique pendant des décennies - pouvant aller jusqu'à des siècles, même lorsque le bois aura remplacé le charbon, le pétrole ou le gaz naturel.

La première cause de ce bilan négatif tient aux pertes inhérentes à la récolte du bois. Typiquement, environ un tiers ou plus de chaque arbre est constitué par les racines et les petites branches qui doivent impérativement être laissées en forêt pour protéger les sols, et dont la plupart se décomposent en émettant du carbone. Ensuite, par unité d'énergie produite, le bois brûlé dégage plus de CO₂ que le charbon et brûle à une température plus basse, produisant donc moins d'électricité. (Transformer le bois en granulés comprimés augmente l'efficacité mais utilise de l'énergie et crée de grandes quantités d'émissions supplémentaires). **A énergie finale identique, les cheminées d'une centrale qui brûle des copeaux de bois émettent généralement une fois et demie le CO₂ d'une centrale brûlant du charbon et au moins trois fois plus de dioxyde de carbone qu'une centrale électrique brûlant du gaz naturel.**

Même si les arbres qui repoussent absorbent du carbone, ceux-ci poussent lentement, et pendant un certain nombre d'années, ils absorbent moins de carbone que dans le cas où la forêt aurait été laissée telle quelle. Au bout d'un certain temps, la nouvelle forêt se développe plus rapidement et le carbone qu'elle absorbe, ainsi que la réduction des combustibles fossiles, peuvent rembourser la "dette de carbone" ; mais cela prend des décennies et des siècles, en fonction du type de forêt et de l'utilisation qui en est faite. Nous estimons que l'utilisation de bois délibérément récolté pour produire de l'énergie au lieu de combustibles fossiles libérera, par kilowatt/heure, au moins deux fois plus de CO₂ dans l'air d'ici 2050. Du fait de cette forme d'utilisation du bois, un tel choix transforme au final, la réduction potentielle des émissions liée à l'énergie solaire ou éolienne, en une en forte augmentation.

Il faut agir vite. Augmenter le carbone dans l'atmosphère pendant des décennies entraînera des dommages permanents (en raison de la fonte rapide du pergélisol et des glaciers) et plus de chaleur et d'acidité dans les océans. **Au moment critique où les pays doivent « gagner du temps » contre le changement climatique, cette approche revient à vendre le temps limité dont dispose le monde pour lutter contre le changement climatique sous prétexte de fausses améliorations.**

Signataires :

- John Beddington, Professeur à l'Oxford Martin School, ancien référent scientifique en chef auprès du gouvernement du Royaume Uni.
- Steven Berry, Professeur de l'Université de Yale, Ancien Directeur du Département d'Economie, Membre associé de l'Académie américaine des Arts et des Sciences, Médaille Frisch de l'Econometric Society.
- Ken Caldeira, Professeur de l'Université de Stanford et de l'Institut Carnegie pour la Science. **
- Wolfgang Cramer, Directeur de recherche du CNRS, Institut Méditerranéen de la Biodiversité et de l'Ecologie marine and terrestre ; Aix-en-Provence. Membre de l'Académie Française d'Agriculture.
- Felix Creutzig, titulaire de la chaire d'Économie du développement durable et des activités humaines à la Technische Universität Berlin. Responsable du Mercator Institut de recherche sur les biens communs et le changement climatique, responsable du rapport d'évaluation du GIEC V et coordinateur d'une annexe sur la bioénergie. **
- Dan Kammen -Professeur de l'Université de Californie à Berkeley ; Directeur du Laboratoire des Energies Renouvelables et Appropriées. **
- Eric Lambin, Professeur à l'Université catholique de Louvain et à l'Université de Stanford, membre des Académies européennes et américaines des sciences, lauréat 2014 du Prix Volvo de l'environnement.
- Simon Levin, Professeur de l'Université de Princeton. Médaillé de l'US National Medal of Science, membre de l'Académie Américaines des Sciences.
- Wolfgang Lucht, Professeur de l'Université de Humboldt, Coprésident de l'Institut de Potsdam pour la recherche sur le climat. **
- Georgina Mace FRS, Professeur, de l'University College de Londres, auteure principale du rapport du GIEC et Lauréat du Prix international Cosmos. **
- William Moomaw, Professeur émérite de L'Université de Tufts. **
- Peter Raven Directeur émérite de la Missouri Botanical Society, titulaire de l'U.S. National Medal of Science and ancien président de l'American Association for Advancement of Science
- Tim Searchinger, Chercheur de l'Université de Princeton et correspondant senior du World Resources Institute.
- Nils Chr. Stenseth, Professor d'Ecologie et d'Evolution de l'University of Oslo, ancien président of l'Académie des Sciences de Norvège, membre de la Société Royale des Sciences et des Lettres de norvège, des Académie des Sciences Américaine, Française, Russe et Européenne.
- Pascal van Ypersele, Professeur de l'Université catholique de Louvain, Ancien vice-président du GIEC (2008-2015), membre of l'Académie Royale de Belgique. **

** Personnes ayant coordonné ou dirigé plusieurs rapports du GIEC.

Version française (traduction FNE) de la tribune parue dans The Guardian.